

REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES

MÉDIATEUR SOCIAL ET INTERCULTUREL - NSF 332T

Contexte de la Certification

Face à la complexité de son environnement, et pour répondre à une demande sociale de plus en plus forte, le médiateur social et interculturel se positionne de manière originale et différenciée. Sa posture de tiers impartial et indépendant permet de décroiser les prises en charge, de faciliter les échanges et de dynamiser le réseau partenarial. Il est un acteur majeur du vivre-ensemble et intervient en « interface », dans un « entre-deux » et non « pour le compte de... ». Sa fonction se déploie donc à l'horizontal comme maillon, relais, passeur, facilitateur... alors que les services spécialisés ou experts interviennent dans une verticalité qui descend vers l'utilisateur.

Afin de satisfaire les enjeux de chacune des parties prenantes, le médiateur social et interculturel incarne une position de tiers qui rend possible la coexistence des différences et des points de vue. Dans une relation où la communication entre deux personnes ou deux groupes ne se fait pas ou ne se fait plus, il va permettre un espace d'écoute, d'échanges et de négociation entre les deux parties pour arriver à établir ou rétablir les liens, améliorer les relations ou dépasser un différend. Il intervient dans des situations dans lesquelles ses compétences en communication interculturelle vont permettre à toutes les parties d'être entendues et reconnues dans leur singularité. En effet, les situations de médiation sont des situations interculturelles dans lesquelles des cadres de référence différents se côtoient. Le médiateur facilite la communication de façon à ce que les parties se reconnaissent mutuellement sur des dimensions qui leur sont communes.

La définition de la médiation sociale adoptée par 42 experts de douze Etats membres de l'UE réunis en 2000 par le Secrétariat Général du Comité Interministériel des Villes (SGCIV) avec le soutien de la Commission Européenne (programme Oisin) est : « un processus de création et de réparation du lien social et de règlements des conflits de la vie quotidienne, dans lequel un tiers impartial et indépendant tente à travers l'organisation d'échanges entre les personnes ou les institutions de les aider à améliorer une relation ou de régler un conflit qui les oppose ». Le médiateur social intervient parmi les différents tiers intervenants dans les espaces de régulation sociale. Cependant, cette définition spécifie la médiation sociale et la distingue d'autres formes de médiation dans le domaine judiciaire (médiation pénale, médiation familiale) ou conventionnelle (droit du travail, commercial).

REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES

MÉDIATEUR SOCIAL ET INTERCULTUREL - NSF 332T

Le médiateur social et interculturel évolue dans l'écosystème des travailleurs sociaux et peut partager certaines de ses fonctions avec d'autres métiers dans la mesure où il est un acteur de la création et de la réparation du lien social.

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION aménagées selon les spécificités des publics (handicaps et autres particularités)	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 1 : Construction d'une relation de confiance			
<p>- Le déploiement d'une démarche de proximité</p>	<p>B1/C1 - Assurer une présence active de proximité dans le but de se faire connaître et reconnaître tout en utilisant les techniques de "l'aller vers" et en repérant et mobilisant les ressources du réseau de proximité</p>	<p>Etude de situation <i>A partir d'une situation de suivi vécue par le candidat sur son lieu de stage, il remettra une synthèse écrite correctement rédigée et dactylographiée de 8 pages minimum et 15 pages maximum hors annexes décrivant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● <i>sa stratégie pour aller à la rencontre des acteurs de la situation</i> ● <i>les informations recueillies concernant les personnes concernées et le territoire et ses ressources.</i> ● <i>L'analyse de la situation et des besoins recensés</i> ● <i>Les actions d'information, d'orientation,</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ● Dans son étude de situation, le candidat détaille sa pratique respectée de "l'aller vers" : ● Les publics cibles en besoin de médiation sont listés. Le choix est argumenté (30%) ● la stratégie d'action en plusieurs phases : accueil/rencontre, résultats des recherches de ressources concernées, modalités orientation/mise en relation avec les acteurs repérés, est détaillée (35%)

REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES

MÉDIATEUR SOCIAL ET INTERCULTUREL - NSF 332T

		<p><i>d'orientation et de suivi mises en œuvre</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● <i>Sa posture, ses choix et ses ajustements tout au long du suivi.</i> <p><i>Le dossier fera l'objet d'un entretien oral de 30 min dont 10 minutes minimum de présentation par le candidat qui complètera l'évaluation de l'écrit.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Les modalités d'adaptation à l'accueil de la singularité des publics (situations de handicap, barrières linguistiques, spécificités autres..) sont décrites et argumentées.(35%) <p>Pondération de la compétence : 100%</p>
--	--	---	---

REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES

MÉDIATEUR SOCIAL ET INTERCULTUREL - NSF 332T

<p>- L'information auprès des publics</p>	<p>B1/C2 Informer les publics afin de favoriser l'accès au droit des personnes dans le respect de leur singularité et dans une démarche éthique par un ciblage des relais et des accompagnements adaptés</p> <p>(social, handicap, médico-social, sanitaire, juridique...).</p>		<ul style="list-style-type: none"> ● Les ressources du territoire sont repérées par le candidat qui en fait la liste dans son étude de situation (acteurs publics, privés, associatifs...) potentiellement en lien avec la situation concernée.(10%) ● Au moins 2 situations où le candidat a pu informer des personnes sur leurs droits sont citées (10%) ● Au moins 2 situations où le candidat a pu orienter des personnes vers des relais adaptés sont citées (10%) ● Le candidat transmet dans son étude de situation, une analyse de sa posture professionnelle dans la relation au public ainsi qu'au moins un ajustement en cohérence avec cette analyse. (35%) ● Le candidat démontre dans un paragraphe argumenté de son étude de situation, qu'il tient compte des principes de la médiation : non jugement, neutralité, impartialité, respect de l'autonomie des personnes (35%) <p>Pondération de la compétence : 100%</p>
--	--	--	--

REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES

MÉDIATEUR SOCIAL ET INTERCULTUREL - NSF 332T

<p>- L'identification des problématiques (sociales, handicap, médico-sociales, sanitaires, juridiques...).</p>	<p>B1/C3 Analyser une demande pour identifier les problèmes/besoins exposés avec les personnes concernées en pratiquant l'écoute active et la reformulation.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ● L'étude de situation fait part d'une démarche de recueil d'informations et présente au moins un outil de recueil (sondage, questionnaires, entretiens...) (25%) ● Le candidat formule des constats issus du recueil d'informations.(25%) ● Les attentes et les demandes exprimées par les publics sont analysées et retranscrites en termes de besoins dans l'étude de situation grâce à des exemples illustrés (50%) <p>Pondération de la compétence : 100%</p>
<p>- La démarche d'autonomie et de responsabilisation des publics</p>	<p>B1/C4 - Favoriser la participation des publics pour contribuer au développement et au maintien de l'autonomie des personnes, notamment les personnes en situation de handicap, en les accompagnant dans l'exercice de leur citoyenneté, tout en favorisant la compréhension des rôles et places des différents acteurs de la société et en soutenant la demande et l'expression des besoins.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ● Les actions engagées et présentées par le candidat tiennent compte de la capacité d'agir et des freins/difficultés des personnes concernées (situations de handicap par ex) et sont décrites dans un paragraphe dédié. (35%). ● Des actions favorisant l'expression des populations sont mises en œuvre et leur déroulement est décrit (réunions, concertations, débats...). (25%) ● Des moyens permettant aux personnes d'identifier leurs droits et leurs responsabilités dans la vie publique sont décrits dans le cadre des suivis réalisés.(40%) <p>Pondération de la compétence : 100%</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES MÉDIATEUR SOCIAL ET INTERCULTUREL - NSF 332T

<p style="text-align: center;">REFERENTIEL D'ACTIVITES</p> <p><i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i></p>	<p style="text-align: center;">REFERENTIEL DE COMPETENCES</p> <p><i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i></p>	<p style="text-align: center;">REFERENTIEL D'ÉVALUATION</p> <p style="text-align: center;">définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</p> <p style="text-align: center;">Dans le cadre du respect du règlement de la certification, tout candidat peut saisir le référent handicap de COFRIMI afin d'étudier les possibilités d'aménagement des modalités d'évaluation. Le référent handicap dispose de contacts et ressources afin d'analyser les besoins et mettre en œuvre les conditions matérielles nécessaires à la réalisation des évaluations. Sur conseil du référent handicap et dans le respect des spécifications du référentiel de la certification, le format de la modalité pourra être adapté si nécessaire.</p>	
		<p style="text-align: center;">MODALITÉS D'ÉVALUATION (aménagées selon les spécificités des publics (handicaps et autres particularités))</p>	<p style="text-align: center;">CRITÈRES D'ÉVALUATION</p>
<p>BLOC 2 : Prévention et gestion des conflits</p>			
<p>- La prévention des conflits</p>	<p>B2/C1 - Réguler les conflits en temps réel afin de prévenir et régler des dysfonctionnements dans un collectif en utilisant les techniques de gestion de conflit.</p>	<p style="text-align: center;"><i>Mise en situation fictive</i></p> <p><i>À partir d'une situation fictive proposée par le centre de formation, le candidat se mettra en position de médiateur et mènera un</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ● La mise en situation démontre une gestion de la dynamique de groupe : <ul style="list-style-type: none"> ○ la place de chacun est énoncée et respectée dans les échanges (30%) ○ La notion de cadre collectif est exploitée (30%) ○ La parole est distribuée de manière équitable (40%) <p>Pondération de la compétence : 100%</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES MÉDIATEUR SOCIAL ET INTERCULTUREL - NSF 332T

		<p><i>entretien de médiation entre deux parties qui seront jouées par d'autres stagiaires.</i></p> <p><i>Il disposera de 15 minutes pour prendre connaissance de la situation et préparer son entretien.</i></p> <p><i>Cette mise en situation d'une durée de 30 minutes sera suivie d'un entretien oral de 15 minutes maximum qui complètera l'évaluation de la mise en situation</i></p>	
--	--	--	--

REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES

MÉDIATEUR SOCIAL ET INTERCULTUREL - NSF 332T

<p>- La conduite de séances de médiation</p>	<p>B2/C2 - Assurer une médiation entre les personnes ou entre personnes et les structures en temps différé dans le but de répondre à des conflits installés et de favoriser l'écoute respective et amener les deux parties à construire par elles-mêmes un compromis, en organisant, proposant et conduisant des entretiens selon une méthodologie idoine :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Mener un entretien individuel préalable avec chaque partie ● Conduire la rencontre entre les deux parties ● Réguler la rencontre entre les deux parties en occupant une place de tiers ● Conduire les échanges en favorisant l'écoute respective et amener les deux parties à construire par elles-mêmes un compromis ● Conclure et suivre la médiation 	<ul style="list-style-type: none"> ● La mise en situation démontre la maîtrise des étapes de la médiation formelle. <ul style="list-style-type: none"> ○ Les éléments de la préparation de la rencontre en amont de la mise en situation sont énoncés (5%) ○ Les participants sont accueillis (5%) ○ La fonction de médiateur et son cadre d'intervention sont présentés (5%) ○ Les étapes du processus de médiation sont rappelées (entretiens préalables, rencontres, issues des rencontres) (5%) ○ Les règles déontologiques sont énoncées et explicitées si besoin (5%) ● La mise en situation démontre la maîtrise des outils de communication favorisant les échanges et le dialogue entre les parties (questions ouvertes, reformulation, écoute active, synthèses...)(20%) ● La mise en situation démontre la maîtrise de la fonction de tiers : <ul style="list-style-type: none"> ○ Aucun avis n'est donné (5%) ○ Aucune partie n'est avantagée.(5%) ○ La distribution de la parole entre les parties est équilibrée (5%) ○ Chacune des parties peut s'exprimer sur ses ressentis(5%) ○ Les parties sont amenées à rechercher des solutions par elles-mêmes (5%) ● Des possibilités de reconnaissances mutuelles entre les 2 parties sont repérées et exploitées durant la mise en situation. (20%) ● L'issue de la rencontre est formalisée à l'oral à la fin de la mise en situation.(10%) <p>Pondération de la compétence : 100%</p>
---	--	--

REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES

MÉDIATEUR SOCIAL ET INTERCULTUREL - NSF 332T

<p>- L'application des règles déontologiques</p>	<p>B2/C3 - Exercer ses fonctions dans le respect des règles de déontologie pour garantir une posture éthique dans le cadre du dispositif de médiation, selon les principes de neutralité, d'indépendance et d'impartialité et en garantissant la confidentialité et la libre adhésion des publics</p>		<ul style="list-style-type: none"> ● Le cadre d'intervention est posé et explicité aux différentes parties : <ul style="list-style-type: none"> ○ Les garanties concernant l'usage et la confidentialité des informations sont données en début de mise en situation (25%) ○ Les principes de neutralité et d'indépendance sont énoncés et définis si besoin (25%) ● La régulation de l'implication personnelle est repérée et explicitée lors de l'entretien à la suite de la mise en situation (50%) <p>Pondération de la compétence : 100%</p>
<p>- La communication en situation interculturelle</p>	<p>B2/C4 - Communiquer en situation interculturelle pour respecter les spécificités des personnes (notamment dans le cadre des situations de handicap) et des groupes dans le cadre de l'exercice de la médiation, en :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Repérant les systèmes de valeurs, codes et pratiques culturels et sociaux des publics rencontrés ● Repérant les mécanismes sous-jacents à la communication interculturelle ● Se décentrant par rapport à ses représentations sociales et ses codes culturels 		<ul style="list-style-type: none"> ● Les mécanismes sous-jacents à la communication interculturelle sont repérés et énoncés lors de l'entretien : représentations sociales (préjugés, stéréotypes), ethnocentrisme, exotisme.(40%) ● Les obstacles à la communication interculturelle sont identifiés et énoncés durant l'entretien en termes de différences de cadres de référence culturels et de choc culturel .(40%) ● La levée des obstacles de communication et les reconnaissances mutuelles sont favorisées durant la mise en situation par l'utilisation de techniques de communication : questions ouvertes, reformulation, synthèse qui favorisent la décentration interculturelle. (20%) <p>Pondération de la compétence : 100%</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES MÉDIATEUR SOCIAL ET INTERCULTUREL - NSF 332T

<p style="text-align: center;">REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i></p>	<p style="text-align: center;">REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i></p>	<p style="text-align: center;">REFERENTIEL D'ÉVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis Dans le cadre du respect du règlement de la certification, tout candidat peut saisir le référent handicap de COFRIMI afin d'étudier les possibilités d'aménagement des modalités d'évaluation. Le référent handicap dispose de contacts et ressources afin d'analyser les besoins et mettre en œuvre les conditions matérielles nécessaires à la réalisation des évaluations. Sur conseil du référent handicap et dans le respect des spécifications du référentiel de la certification, le format de la modalité pourra être adapté si nécessaire.</p>	
		<p style="text-align: center;">MODALITÉS D'ÉVALUATION (aménagées selon les spécificités des publics (handicaps et autres particularités))</p>	<p style="text-align: center;">CRITÈRES D'ÉVALUATION</p>
<p>BLOC 3 : Conception et conduite de projet de médiation sociale et interculturelle</p>			
<p>- La facilitation de l'expression des dynamiques collectives</p>	<p>B3/C1 - Faciliter les projets collectifs afin d'encourager et soutenir l'expression des personnes, les interactions entre les groupes et la co-construction collective par :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● l'appropriation de la culture de projet ● la facilitation des échanges et de la coopération ● la participation aux instances d'échanges collectifs 	<p style="text-align: center;">Compte rendu d'expérience de projet de médiation</p> <p><i>Le candidat remettra un document de 20 pages minimum (hors annexes), correctement rédigé et</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ● L'impulsion, le soutien et la participation à des dynamiques collectives sont formalisés en termes de projet, selon la méthodologie en 3 étapes respectées : <ul style="list-style-type: none"> - La conception : la démarche de conception présentée favorise et facilite l'expression de toutes les parties en garantissant l'impartialité du médiateur (25%) -La réalisation inclut une dimension collective et démontre la coopération des acteurs du projet. (25%)

REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES

MÉDIATEUR SOCIAL ET INTERCULTUREL - NSF 332T

		<p><i>dactylographié</i> <i>qui</i> <i>comprendra :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● <i>Un diagnostic global du contexte d'intervention (structure - territoire - public)</i> ● <i>Un projet de médiation réalisé et évalué comportant une ou des actions de médiation visant la mise en lien en des publics et/ou des structures</i> <p><i>Le dossier fera l'objet d'une soutenance orale de 30 min dont 10 minutes minimum de présentation par le candidat qui complètera l'évaluation de l'écrit.</i></p>	<p>- L'évaluation argumentée grâce à des indicateurs formulés au regard des objectifs (25%)</p> <ul style="list-style-type: none"> ● L'implication des acteurs du projet est démontrée sur les 3 étapes (25%) <p>Pondération de la compétence : 100%</p>
<p>- La mise en œuvre de la méthodologie de projet</p>	<p>B3/C2 - Coordonner des projets de médiation dans le but de coordonner les projets collectifs sur le territoire grâce aux étapes de réalisation de la méthodologie de projet (planification des actions, inventaire des moyens, ressources et contraintes).</p>		<ul style="list-style-type: none"> ● Le projet proposé est mis en œuvre dans la réalité : <ul style="list-style-type: none"> ○ Les étapes de réalisation sont listées et planifiées à l'aide d'un outil de planification (type Gantt...) (25%) ○ Les moyens nécessaires à la réalisation sont déterminés (25%) ○ Les actions proposées sont cohérentes avec (50%): <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les objectifs identifiés ▪ Le public concerné ▪ Le contexte de l'intervention ▪ Les moyens disponibles <p>Pondération de la compétence : 100%</p>
<p>- Le travail en équipe, en réseau et partenariat</p>	<p>B3/C3 - Mobiliser un travail d'équipe, de partenariat et de réseau Afin d'assurer la cohérence du projet de médiation en inscrivant son action dans un travail d'équipe et dans une dynamique structurelle, en articulant son</p>		<ul style="list-style-type: none"> ● Une stratégie d'équipe co-construite démontrant le travail d'équipe autour du projet est présentée <ul style="list-style-type: none"> ○ La coopération avec d'autres professionnels est démontrée. Le

REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES

MÉDIATEUR SOCIAL ET INTERCULTUREL - NSF 332T

	<p>action au quotidien avec celle de l'équipe, en exploitant et en développant les différentes composantes du réseau partenarial.</p>		<p>candidat en fait dans son écrit lors de l'entretien oral (25%)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les compétences de chacun sont repérées et mobilisées. Le candidat en fait dans son écrit lors de l'entretien oral (25%) ○ Les facteurs de cohésion autour de l'action sont favorisés et démontrés (15%) <ul style="list-style-type: none"> ● Le compte rendu présente et argument l'intérêt d'un réseau partenarial constitué autour d'une action et/ou d'un projet (25%) <p>Pondération de la compétence : 100%</p>
<p>- Le bilan du projet</p>	<p>B3/C4 - Évaluer un projet de médiation Pour définir des modalités d'évaluation et récolter des résultats à l'aide d'outils d'évaluation permet de donner de la valeur à l'action de projet, de prendre du recul et de proposer de nouveaux constats d'une situation</p>		<ul style="list-style-type: none"> ● Des indicateurs d'évaluation des actions et du projet (en référence aux objectifs) sont déterminés et listés.(25%) ● Des résultats quantitatifs et qualitatifs sont proposés.(25%) ● Les écarts éventuels entre les objectifs opérationnels et les résultats obtenus sont analysés.(25%) ● Des adaptations ou des prolongements du projet sont proposés (25%) <p>Pondération de la compétence : 100%</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES

MÉDIATEUR SOCIAL ET INTERCULTUREL - NSF 332T

<p>- La communication en situation professionnelle</p>	<p>B3/C5 - Communiquer sur ses actions Afin de mobiliser les acteurs et de rendre compte des actions de médiation dans un souci de concertation et de cohérence par des outils de communication et des écrits professionnels adaptés aux différentes situations</p>		<ul style="list-style-type: none"> ● Des supports de communication sont réalisés et exploités (par exemple : présentation écrites, flyers, affiche, communication digitale...)(30%) ● Un bilan qualitatif et quantitatif du projet est produit et présenté (30%) ● Des comptes rendus écrits dont la rédaction est adaptée à leurs objets et à leurs destinataires sont présentés. (40%) <p>Pondération de la compétence : 100%</p>
---	--	--	--

REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES MÉDIATEUR SOCIAL ET INTERCULTUREL - NSF 332T

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis Dans le cadre du respect du règlement de la certification, tout candidat peut saisir le référent handicap de COFRIMI afin d'étudier les possibilités d'aménagement des modalités d'évaluation. Le référent handicap dispose de contacts et ressources afin d'analyser les besoins et mettre en œuvre les conditions matérielles nécessaires à la réalisation des évaluations. Sur conseil du référent handicap et dans le respect des spécifications du référentiel de la certification, le format de la modalité pourra être adapté si nécessaire.	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION (aménagées selon les spécificités des publics (handicaps et autres particularités))	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 4 : Veille professionnelle et partage			
- L'intervention en contexte	<p>B4/C1 - Contextualiser son activité dans son environnement en fonction des missions de sa structure</p> <p>Pour prendre en compte les spécificités de la structure d'intervention, grâce à l'identification du contexte institutionnel d'intervention de la structure d'appartenance et du cadre de l'intervention de médiation.</p>	<p>Restitution écrite du recueil de données du contexte du projet de médiation</p> <p><i>Le candidat remettra un document rédigé de 10 pages minimum (hors annexes),</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les démarches de recherche et de recueil concernant le territoire sont restituées à l'écrit (stratégies et outils de diagnostic) (25%) ○ les ressources de la structure sont identifiées et listées (25%) ○ La place du médiateur, ses missions, outils et ressources sont identifiées et décrites au regard de la structure d'appartenance (50%) <p>Pondération de la compétence : 100%</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES

MÉDIATEUR SOCIAL ET INTERCULTUREL - NSF 332T

<p>- La veille territoriale et légale</p>	<p>B4/C2 - Contextualiser son activité en fonction des spécificités du territoire</p> <p>Afin d'adapter son intervention aux besoins du territoire et de ses habitants en s'informant sur les différents cadres légaux, en réalisant un diagnostic de territoire et en assurant une veille sociale et territoriale.</p>	<p><i>correctement rédigé, dactylographié qui comprendra :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● <i>Un état des lieux de la structure d'alternance</i> ● <i>Un diagnostic de territoire</i> ● <i>Une présentation des publics cibles</i> ● <i>Une présentation de la fonction de médiation au sein de la structure et du territoire</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les différents cadres légaux susceptibles de concerner les interventions du médiateur sont connus et cités.(20%) ○ Un diagnostic de territoire faisant apparaître ses spécificités est présenté (25%) ○ Une synthèse des avantages et inconvénients du territoire cohérente avec l'étude diagnostique est présentée (20%) ○ Les analyses issues des différents recueils ont été partagées à l'équipe et le candidat décrit les modalités de ce partage.(10%) ○ Les documents transmis aux autres acteurs sont rédigés selon la culture professionnelle idoine et présentés en annexes de la restitution (10%). ○ Un dispositif de veille territoriale est identifié et intégré aux actions. Il est décrit dans la restitution. (10%) <p>Pondération de la compétence : 100%</p>
--	--	--	--

REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES

MÉDIATEUR SOCIAL ET INTERCULTUREL - NSF 332T

<p>- L'évaluation des pratiques dans la mission du médiateur</p>	<p>B4/C3 - Participer à l'évaluation en continu pour faire évoluer les pratiques professionnelles dans le but de garantir le sens de l'action de médiation et des pratiques professionnelles éthiques tout en contribuant à la reconnaissance de l'utilité sociale de la médiation sociale grâce à l'évaluation des pratiques et la participation à des réseaux d'acteurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Réajuster ses pratiques ● Questionner le sens de l'action ● Partager et analyser les interactions des différents acteurs ● S'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques 		<ul style="list-style-type: none"> ○ La promotion de l'utilité sociale de la médiation est intégrée aux actions et mentionnée dans la restitution. (30%) ○ Des pistes d'amélioration de ses actions de médiation sont envisagées et décrites tout en initiant une démarche autour des enjeux de la RSE. (30%) ○ La participation à des réseaux professionnels permettant de questionner et de réajuster les pratiques est exploitée (au moins un réseau est identifié par le candidat). (40%) <p>Pondération de la compétence : 100%</p>
---	--	--	---